

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

PP. 2-3 UN NOUVEAU BUREAU DE L'INTÉGRATION
P 6 PARKINGS ET VIDÉOSURVEILLANCE

CULTURE

P 8 LE CREPA FÊTE SES VINGT ANS

MAGAZINE

P 11 LA SALLE AMOVIBLE DES COMBINS
DONNE SATISFACTION
P 13 PORTRAIT DE CYRILLE RIEDER



BAGNES infos



ÉDITORIAL

La nature mérite notre respect

La nature, à Bagnes, est magnifique. Elle est non seulement un élément majeur de notre qualité de vie, mais aussi l'un de nos atouts touristiques.

Dans le dicastère de l'Environnement, dont j'ai la charge, et, plus généralement, au sein du Conseil communal, nous pensons qu'il est de notre devoir de sensibiliser les citoyens pour qu'ils se comportent avec la nature comme elle le mérite. Nous devons tous prendre les mesures qui s'imposent pour qu'elle conserve sa beauté et sa diversité.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de jouer le rôle des écologistes doctrinaires. L'Homme a toute sa place dans la nature et nous sommes persuadés qu'il doit la conserver. Les bergers, les chasseurs, les randonneurs, les alpinistes et les skieurs ont le droit de bénéficier de ce que leur offre la nature. Mais il est dans leur intérêt de la respecter puisqu'elle est leur espace de détente, voire, pour certains, leur gagne-pain.

Face à la nature, l'homme a aujourd'hui une mauvaise image, car il lui a trop souvent manqué de respect. C'est pourquoi, en plus de son rôle traditionnel de gestion des déchets, notre service, durant l'été, est intervenu sur le territoire de la commune pour entreprendre l'élimination des décharges sauvages qui la souillent (voir page 7). Nous attendons de tous nos concitoyens qu'ils nous aident dans notre action. Lorsque nous aurons atteint notre but, nous pourrons alors, avec fierté, dire que Bagnes est une très belle vallée!

Notre environnement mérite toute notre attention. Nous sommes persuadés que si nous nous devons de protéger certaines plantes, certains animaux, d'autres, comme les plantes envahissantes, n'ont rien à faire chez nous: nous devons les éradiquer. La biodiversité est un terme à la mode, mais ne tombons pas dans des extrêmes, en faisant passer la nature avant tout. Je ne suis pas sûre que le loup ou l'ours fassent partie de «notre» biodiversité!

Encore une fois, la nature est magnifique, et c'est à l'Homme d'y intervenir intelligemment pour le bien de tous.

Elisabeth Delamorclaz, dicastère environnement et salubrité

LA SAISON DE SKI SE PRÉPARE EN AMONT DES PISTES

Plusieurs décisions récentes du Conseil communal et du Conseil général ont permis de préparer la saison d'hiver.

Vous avez peut-être, comme nous, les fourmis dans les jambes pour reprendre le ski. La saison d'hiver, ce grand moment de la vie bagnarde, va bientôt démarrer. Mais elle se prépare bien en amont des pistes. La séance du Conseil général du 9 septembre (voir page 6) a ainsi permis d'avancer dans deux dossiers jugés prioritaires par le Conseil communal et par le Conseil général de Bagnes: celui de l'installation des caméras de vidéosurveillance de la station et, plus important encore, celui des parkings au Châble et à Verbier. Pour assurer aux hôtes de la station un séjour confortable, il est en effet nécessaire de remplacer les places perdues avec le démarrage tant attendu de la construction des Trois Rocs. Un autre dossier lié suit également son cours: à la fin de l'année, les services de la Commune devraient être en mesure de mettre à l'enquête publique les parkings souterrains des Marais Verts, de l'Ermitage et du Catogne.

Dans le domaine de la sécurité, le Conseil communal a décidé, dans le cadre de son projet de défense contre les avalanches, de faire installer quatre appareils de type «Gazex»: ils sont en cours de montage pour être opérationnels dès cet hiver (voir page 4-5).

Du côté de l'Office de la population, on a aussi préparé le terrain pour les nombreux saisonniers actifs à Verbier durant les mois d'hiver. Ils disposeront d'un nouveau Bureau des étrangers, à Verbier. Pour eux, comme pour les résidents installés à l'année dans la station, la commune a également créé un nouveau Bureau de l'intégration (voir page 2-3).



Les skieurs vont bientôt pouvoir regoûter aux plaisirs de la neige. La Commune prépare déjà la saison d'hiver.

LE BUREAU DE L'INTÉGRATION

En avril 2010, le Conseil communal a créé un bureau de l'intégration.

Olivier Volluz a été nommé comme préposé à l'intégration (50 %) et collaborateur à l'Office de la population (50 %). Le poste de préposé à l'intégration est subventionné à hauteur de 33 % par le canton.

La Confédération a édicté des directives et doublé le budget attribué à l'intégration. Depuis sept ans, un concept général cantonal a été mis sur pied. Les villes ont donc commencé à développer leur bureau d'intégration et la Commune de Bagnes est la première, après les villes, à mettre en place le sien.

Le but prioritaire du Bureau de l'intégration consiste à favoriser l'établissement des personnes étrangères, entre autres avec des cours de français et en servant d'interface entre les personnes étrangères, la commune et les gens du cru. «Nous allons aussi développer des projets locaux pour sensibiliser la population. On peut aussi envisager d'organiser des manifestations interculturelles», prévoit Olivier Volluz. «Quand les personnes d'origine étrangère s'établissent, explique-t-il, elles doivent suivre une

série de démarches administratives et nous sommes là pour les accompagner.»

Pour régulariser leur situation et bénéficier des prestations de l'Office de la population, les personnes d'origine étrangère doivent se rendre au bureau des étrangers.

Le bureau de l'intégration se charge de:

- > Mise en œuvre et suivi d'une politique d'intégration communale.
- > Coordination de l'accueil des personnes migrantes.
- > Information.
- > Entretien contact et dialogue avec les associations d'étrangers.
- > Relais des préoccupations de la population étrangère auprès de l'administration.
- > Fonctionnement administratif de la commission d'intégration et octroi du droit de cité (naturalisations).
- > Gestion des dossiers de demandes de naturalisations.
- > Collaboration avec le Canton.
- > Collaboration avec les communes avoisinantes.
- > Collaboration avec l'UNIPOP.

Commission d'intégration

La commission est composée des personnes suivantes:

> Raymonde Selz	présidente	conseillère communale
> Yves Bruchez	vice-président	conseiller communal
> Anne Gachoud	membre	conseillère générale
> Olivier Volluz	secrétaire	délégué à l'intégration
> Stéphane Michellod	membre	chef de service
> Alain Maret	membre	directeur du CO
> Cécile Veuthey	membre	assistante sociale
> Francelina Amos	membre	assistante paroissiale

L'OFFICE LA POPULATION À VOTRE SERVICE

Désormais rattaché au Service des affaires sociales, l'Office de la population est un passage obligé pour chaque citoyen de la commune.

Durant le printemps, le Conseil communal restructurait l'administration en créant le Service communal des affaires sociales. Stéphane Michellod était nommé à la tête de ce grand service en lien direct et quotidien avec les habitants de Bagnes. Le nouveau service, rattaché au dicastère Affaires sociales, santé et paroisses, de la vice-présidente Raymonde Selz, regroupe:

- > les affaires sociales;
- > l'office de la population et de l'intégration;
- > la santé;
- > les paroisses;
- > les structures d'accueil de la petite enfance.

Auparavant, l'Office de la population se trouvait sous la direction du Service de la sécurité civile. Les tâches du service sont nombreuses. Nous nous contentons ici de présenter l'Office de la population, ainsi que le nouveau Bureau de l'intégration et des informations sur le recensement fédéral.

L'Office de la population a comme première mission le contrôle des habitants. Il s'occupe des tâches suivantes:

Gestion du registre des habitants suisses:

- > Enregistrement des modifications d'état civil (sur communication de l'Etat civil).
- > Arrivées, départ, déménagements.
- > Gestion des adresses et logements (voir colonne de droite).
- > Contrôle et suivi des assurances maladies.

- > Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- > Tenue à jour du registre électoral, organisation des scrutins.

Dans une commune où la population ne cesse d'augmenter depuis de nombreuses années (plus 1000 habitants depuis 2002), le contrôle des habitants joue un rôle très actif.

L'Office de la population a déménagé depuis quelques mois. Il se trouve juste à droite de la maison de commune quand on s'en approche (rte de Clouchèvre 28).

L'Office de la population reçoit les citoyens tous les jours de 8 h à 11 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous uniquement.

Dès le 1^{er} décembre 2010, afin d'offrir un meilleur service public, les heures d'ouverture seront élargies:

- > Lundi 8 h - 11 h 30 / 14 h - 19 h
- > Mardi 8 h - 11 h 30
- > Mercredi 8 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h (sur rendez-vous uniquement)
- > Jeudi 8 h - 11 h 30
- > Vendredi 8 h - 11 h 30

Le 1^{er} décembre 2010, un nouveau bureau des étrangers sera ouvert à Verbier dans l'immeuble du Belvédère, rte du Centre sportif 72.

Horaire d'hiver: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30.

UNE POPULATION CROISSANTE ET MOBILE

La population de la commune présente la particularité d'être très mobile, en particulier avec les saisonniers. Contrairement à ceux des villes, à Bagnes, ils sont souvent seulement de passage. Il incombe au Bureau des étrangers de les accompagner lors de leur séjour. Ce même bureau se charge aussi d'aider les nouveaux résidents à long terme de la commune. Le nouveau Bureau de l'intégration (voir à gauche) fait partie intégrante de cette offre globale à la population d'origine étrangère.

Tâches du bureau des étrangers:

Gestion du registre des habitants étrangers:

- > Arrivées, départs, déménagements, naissances, mariages, séparations, divorces, décès, veuvages.
- > Gestion des adresses et logements.
- > Etablissement des permis de séjour et travail (Annonces, L, G, B, C), transmission des dossiers au Service cantonal de la population et des migrations.

- > Contrôle et suivi des assurances maladies. L'Office de la population se charge également de l'Office du travail (chômage):
- > Inscription et désinscription des demandeurs d'emploi, informations, mise à disposition de formulaires.
- > Collaboration avec l'Office régional de placement et les caisses de chômage.

Enfin, l'agence communale AVS est également de son ressort pour:

- > Information à la population, délivrance des documents usuels, contrôle des documents déposés et transmission à la caisse de compensation.
- > Certificats d'assurance (cartes AVS)
- > Cotisations AVS (indépendants, employeurs)
- > Allocations familiales (agriculture, indépendants et non actifs)
- > Rentes AVS & AI, survivants
- > Prestations complémentaires AVS et AI, moyens auxiliaires

Welcome

To ensure that their paper work is in order and to avail of Office de la population services, foreign nationals should first contact the Bureau des étrangers either in Le Châble or Verbier. The Office de la population in Bagnes handles all questions regarding:

- > Arrivals, departures, change of address, births, marriages, separation, divorce, and death
- > Maintenance of the address register
- > Issue of work and residence permits (registration/applications, and permits L, G, B, C), as well as transfer of applications to the SPM
- > Monitoring and supervision of health insurance providers

The Bureau de l'intégration also helps new arrivals settle in to their new surroundings and facilitates their integration in the local community. It can also assist, upon request, with the preparation of Swiss citizenship applications.

A few months ago, the Office de la population moved to rte de Clouchèvre 28, directly to the right of the Maison de Commune. It is open Monday to Friday, from 8 am to 11.30 am, and by appointment only in the afternoon.

The new Bureau des Etrangers in Verbier will open on 1 December, 2010, in the Belvédère building, rte du Centre sportif 72. Opening hours (winter): Monday-Friday, from 9 am-12 pm and 4 pm-6.30 pm.

Please remember to notify the municipal authorities of any change of address.

Bem vindo

Para regularizar a vossa situação e adquirir os direitos que oferece o departamento da população as pessoas de origem estrangeira, estas devem apresentar-se no serviço dos estrangeiros em Châble ou Verbier. O departamento da população do município de Bagnes está a vossa disposição para todos os assuntos referentes:

- > Chegadas, partidas, mudanças de casa, nascimentos, casamentos, separações, divórcios, falecimentos, viuvez
- > Administração de moradas e alojamentos
- > Atribuição de licenças de estadia e trabalho (avisos L, G, B, C) enviar os documentos ao «SPM»
- > Controlo e os seguros de previdência (enfermidade)

Os serviços de integração encarregam-se igualmente de valorizar as vossas vidas na comuna, e para os que preferem preparar a naturalização.

O departamento da população mudou já a alguns meses e encontra-se a direita da casa comunal, próxima desta (rte de Clouchèvre 28). O horário de serviço da população para os cidadãos é das 8 h a 11 h 30 e á tarde com pré-aviso. A partir do 1º dezembro vai abrir um novo serviço dos estrangeiros em Verbier no edifício Belvédère (rte du Centre sportif 72). Horário de inverno: de segunda a sexta-feira: 09 h-12 h e 16 h-18 h 30

Queiram informar sempre a comuna as mudanças de casa.

RECENSEMENT FÉDÉRAL

Le recensement fédéral a fait peau neuve et, cette année, les citoyens ne sont plus tenus de remplir les formulaires du recensement. Il se fait donc sur une base volontaire et sur un échantillon des citoyens du pays.

Les informations concernant les citoyens ne sont pas pour autant devenues inutiles, et c'est aujourd'hui aux communes qu'il incombe de recueillir les données. Elles doivent inscrire leurs données sur une plateforme de l'Office fédéral de la statistique.

L'Office de la population a besoin de la collaboration des citoyens pour remplir cette mission. Le point le plus important, pour la Commune, est de connaître l'adresse exacte de ses citoyens, ce qui n'est pas toujours tâche facile. Stéphane Michellod constate que «pour 30 % de la population de la commune, nous ne sommes pas sûr du lieu de résidence.» Il enjoint les habitants à communiquer chaque changement d'adresse à la commune. Pour simplifier cette tâche, un bulletin de changement d'adresse est disponible en page 15 de chaque numéro de Bagnes Infos, dès cette édition. La localisation des citoyens n'a rien d'une chicane administrative. Il en va en effet de leur sécurité dans les situations d'urgence (incendie, urgence médicale...). La rapidité des interventions dépend beaucoup de la qualité des informations à disposition. Il est également à noter qu'il n'est pas suffisant de donner nom de rue et numéro, mais également l'étage et le numéro d'appartement qu'on trouve en général sur le contrat de bail ou sur la porte du logement.

COORDONNÉES DE L'OFFICE DE LA POPULATION ET DES COLLABORATEURS:

- > Stéphane Michellod, chef de service
027 777 11 05 - s.michellod@bagnes.ch
- > Olivier Volluz, collaborateur
027 777 12 33 - o.volluz@bagnes.ch
- > Sylvie Perreten, collaboratrice
027 777 11 46 - s.perreten@bagnes.ch
- > Martine Fellay, collaboratrice
027 777 12 32 - m.fellay@bagnes.ch
- > Pour tout renseignement ou annonce de changement d'adresse:
officedelapopulation@bagnes.ch

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 15 juin 2010 au 31 août 2010.

> 15.06.2010

Nomination au Service financier

Dans le but de repourvoir un poste vacant, le Conseil nomme M^{me} Christine Martinet, 29 ans, employée de commerce, domiciliée à Champsec, au poste de collaboratrice au Service financier de la Municipalité.

Nomination au secrétariat des Travaux publics

Dans le but de repourvoir un poste vacant et de renforcer le secrétariat des Travaux publics, le Conseil nomme M^{me} Kristel Dessieux (-May), 28 ans, domiciliée à Sarreyer, au poste d'employée de commerce à 50%.



Appareil Gazex destiné au déclenchement des avalanches

Appareils de déclenchement d'avalanches

Dans le cadre du projet de défense contre les avalanches dans le secteur du «Mont-Rogneux», au-dessus de Verbier, le Conseil porte son choix sur des appareils de déclenchement à distance du type «Gazex». Largement subventionnés par les instances cantonales et fédérales, quatre appareils seront posés dès septembre 2010 afin d'être opérationnels dès l'hiver 2010/2011.

> 29.06.2010

Modifications de la composition de la Commission d'intégration

En raison de la modification d'organisation des dicastères de la sécurité civile et des affaires sociales, M^{me} Raymonde Selz, vice-présidente de la Commune, est nommée présidente de la commission d'intégration, en rem-

placement de M. Daniel Philippin, conseiller communal. M. Olivier Volluz intègre officiellement cette commission en qualité de délégué à l'intégration.

Octroi du droit de cité de Bagnes

Le Conseil municipal octroie le droit de cité communal en vue d'acquérir la citoyenneté cantonale et la naturalisation ordinaire aux personnes suivantes:

- > Famille Frédy et Maria Testi à Villette.
- > M. et M^{me} Emidio et Elodie Maugat à Verbier.
- > M. et M^{me} John et Christine Silvin à Sarreyer.
- > M^{me} Frances Palmer à Verbier.
- > M. Michaël Madureira Bras à Verbier.
- > Famille Kirsten Thompson à Verbier-Village.
- > Famille Antonio et Anne Val Fuentes à Médières.
- > Famille Joao Paulo et Lina Miranda Pereira à Verbier.
- > Famille Dominique et Marie-Christine Blanjean à Médières.

Nomination aux SIB

Dans le but de repourvoir un poste vacant, le Conseil nomme M^{me} Pascale Maret, 39 ans, employée de commerce, domiciliée à Lourtier, au poste de secrétaire-réceptionniste aux Services industriels de Bagnes à 50%.

Nomination à la Police municipale de Bagnes

Afin de repourvoir un poste vacant, le Conseil nomme M. Richard Ruiz, 48 ans, anciennement domicilié à Lutry, comme agent de police, au grade d'appointé.

Nomination au Service de sécurité civile

En vue du départ à la préretraite de M. Georges Formaz, le Conseil communal a décidé de compléter la réorganisation du Service de sécurité civile par l'engagement d'une assistante administrative du chef de service. Le Conseil nomme à ce poste M^{me} Anne-Marie Rouiller, 36 ans, domiciliée à Martigny-Croix.

Nominations aux Travaux publics

Suite au départ à la préretraite de M. Charly Bruchez, collaborateur aux Travaux publics, et en vue du départ à la préretraite de M. Daniel Roserens, contremaître aux Travaux publics, le Conseil procède à l'engagement de MM. Steve Droz, 30 ans, domicilié à Lourtier, et Andréas Pavone, 34 ans, domicilié à Champsec. Tous deux sont nommés collaborateurs aux Travaux publics, le poste de contremaître étant attribué en interne à M. Hubert Bruchez.

Conseil d'administration de la Destination touristique Verbier – St-Bernard SA

Les quatre représentants de la Commune de Bagnes au Conseil d'administration de la Destination touristique Verbier – St-Bernard SA ayant donné leur démission, le Conseil communal désigne à leur succession M^{me} Marie-Hélène de Torrenté et MM. Gaston Barben, Christian Sarbach et Eric Balet. Il accepte de soutenir la candidature de M. Christian Sarbach à la présidence de ce Conseil d'administration.

Election tacite de M. Stéphane Luisier au Conseil communal de Bagnes

Le Conseil approuve l'élection tacite de M. Stéphane Luisier, 49 ans, domicilié à Villette, au poste de Conseiller communal. M. Luisier, désigné par les signataires de la liste PDC du 12 octobre 2008 conformément à la législation en vigueur, remplace ainsi M. Léonard Perraudin au sein de l'exécutif bagnard.



Stéphane Luisier

> 13.07.2010

Répartition des dicastères

M. Stéphane Luisier siège pour la première fois au Conseil communal de Bagnes qui procède à l'attribution des dicastères pour la fin de la période législative. M. Luisier reprend les mêmes fonctions que son prédécesseur, à savoir:

- > Présidence: «Finances & Promotion économique & Cadastre»
- > Vice-présidence: «Environnement»
- > Membre: «Administration générale & Energie (SIB) & Centre sportif»



Le nouveau Conseil communal: Au premier plan (de g. à dr.): Daniel Philippin, Raymonde Selz (vice-présidente), Christophe Dumoulin (président), Yves Bruchez, Stéphane Luisier. Au deuxième plan (de g. à dr.): Valérie Guigoz, Frédéric Perraudin (secrétaire communal), Jean-Daniel Gay-des-Combes, Eric Fumeaux, Elisabeth Delamorclaz, Patrick Bruchez, Marie-Hélène de Torrenté.

Conseil général: démission de M^{me} Catherine Besse et élection tacite de M. Roland Pierroz

Le Conseil communal prend note de la démission du Conseil général de M^{me} Catherine Besse (PDC), désormais domiciliée sur le territoire d'une autre commune. Dans ce cas, l'article 211 de la Loi cantonale sur les droits politiques du 13 mai 2004 prévoit:

¹ En système proportionnel le siège vacant reste acquis au parti politique auquel il a été attribué.

² Le conseil communal proclame élu le premier candidat non élu de la liste de ce parti.

Le Conseil communal nomme donc tacitement M. Roland Pierroz au poste de conseiller général en remplacement de M^{me} Besse.

> 21.07.2010

Nomination du nouveau Chef du Service «Finances & Gestion» des SIB

Pour repourvoir le poste de M. Léonard Roserens, qui réoriente sa carrière professionnelle dans le domaine privé en créant sa propre entreprise, le Conseil nomme M. Florian Perraudin au poste de chef du Service «Finances et Gestion» des Services industriels de Bagnes. M. Perraudin, 32 ans, domicilié à Versegères, est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

Nomination au Centre sportif de Verbier

Dans le but de repourvoir un poste vacant, le

Conseil nomme M. Jean-Sébastien Bruchez, 42 ans, menuisier-ébéniste, domiciliée à Lourtier, au poste de collaborateur d'entretien et d'exploitation au Centre sportif de Verbier.

> 17.08.2010

Nomination à la Crèche «Les Moussaillons»

Dans le but de repourvoir un poste vacant, le Conseil nomme M^{me} Christiane Torello, 49 ans, domiciliée au Châble, au poste d'auxiliaire de crèche à 45%.

Vidéosurveillance des rues de Verbier

Le Conseil communal accepte un crédit de Fr. 385'000.– afin d'équiper le centre et les rues de Verbier d'un système de vidéosurveillance. Il décide de soumettre ce montant au Conseil général sous la forme d'un crédit complémentaire afin que le système soit opérationnel dès l'hiver 2010/2011 déjà.

Nomination à la Police municipale de Bagnes

Afin de repourvoir un poste vacant, le Conseil nomme M. Raphaël Roig, 29 ans, actuellement domicilié à Bramois, comme agent de police.

Création d'une commission de coordination des manifestations

Le Conseil nomme une commission chargée de la coordination des manifestations. Elle aura pour tâches de coordonner l'établissement des budgets liés aux manifestations et de définir une atti-

tude commune des entités touristiques lors de nouvelles demandes de soutien en cours d'année. Sa composition est la suivante:

- > Présidence: M^{me} Marie-Hélène de Torrenté, présidente du dicastère du tourisme.
- > Membres: MM. Christophe Dumoulin, président de la Commune, Christian Sarbach, président de la SD Verbier et de la Destination touristique, Gaston Barben, président de la SD Val de Bagnes, Eric Balet, directeur de TVSA
- > Secrétaire: M. Bertrand Deslarzes, chef de service.

Projet de rénovation et d'agrandissement de la Maison de Commune

Le Conseil communal prend connaissance du rapport de la Commission ad hoc chargée du projet de la Maison de Commune et approuve sa proposition, à savoir:

- > Transformation et rénovation du bâtiment existant.
- > Agrandissement des locaux en annexant les bâtiments «Besse & Gard» acquis lors de la précédente période législature (ancien Café des Amis).

A partir de l'avant-projet réalisé par le service des bâtiments en tenant compte des besoins de chaque service, un bureau d'architecture sera mandaté d'ici la fin de l'année en vue d'élaborer le projet définitif et la suite de la procédure.

> 31.08.2010

Approbation des tarifs d'électricité 2011

Conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), les réseaux sont tenus de recalculer chaque année leurs tarifs d'électricité. Le Conseil communal approuve la grille tarifaire 2011, identique aux tarifs en vigueur en 2010 pour tous les éléments de la compétence des SIB. Seule l'augmentation des coûts du service système facturés par Swissgrid, passant de 0,40 à 0,77 centimes/kWh, est répercutée pour l'ensemble de l'énergie distribuée.

Nominations à la paroisse de Bagnes

Suite à un départ à la retraite et à une démission, le Conseil repourvoit 2 postes vacants à la paroisse de Bagnes par les engagements suivants:

- > M. Daniel Soebert, 49 ans, domicilié à Montagnier, comme employé de maison à 50%.
- > M^{me} Chantal Maye, 42 ans, domiciliée à Prarreyer, comme secrétaire à 40%.

Nomination aux SIB

Dans le but de repourvoir un poste prochainement vacant, le Conseil nomme M. Régis Dumoulin, 38 ans, maçon et gestionnaire en logistique, domicilié à Lourtier, au poste de logisticien auprès des SIB.

CONSEIL GÉNÉRAL

Le 9 septembre, le Conseil général de Bagnes a accepté l'installation de caméras de vidéosurveillance à Verbier et accordé un crédit complémentaire de près d'un million et demi pour résoudre les problèmes de parking dans la station durant la saison d'hiver 2010-2011.

Parking	2009/10	2010/11
Médran	270	0
Périn	300	382
Catogne	110	104
Ermitage	130	130
Esserts Hameau	0	60
Curala	418 + 9 cars	418 + 9 cars
Probé	100	177
St-Marc	0	100
Gare TMR	0	57
Total	1328	1428

Le Conseil général a tenu son 3^e plénum de l'année le 9 septembre. Il s'est déroulé dans une grande sérénité et a permis de faire avancer deux dossiers jugés prioritaires: celui des parkings et celui des caméras de vidéosurveillance de Verbier (ci-dessous). Le bureau du Conseil général avait estimé que, dans les deux dossiers, l'urgence de la situation exigeait une prise de décision immédiate.

Le démarrage de la construction des Trois Rocs a eu pour conséquence la fermeture de 270 places de parking à Verbier. Il fallait donc trouver rapidement des solutions pour remédier à cette situation. Sous l'impulsion du Conseil communal, une commission ad hoc «Parkings et Circulation» a été mise sur pied pour proposer des solutions à l'orée de la saison d'hiver 2010-2011. Le conseiller communal Daniel Philippin la présidait. Il a présenté aux membres du Conseil général les solutions retenues pour permettre aux hôtes de la station de trouver des places de parc.

La commission a proposé:

- > la construction de 57 places supplémentaires à la Gare TMR du Châble, de 100 places à Saint-Marc, et de 11 dans l'accès de Périn;
- > le gain de 77 places par le marquage des places de parc à Probé (proximité des arènes de Montagnier) et de 82 par la réorganisation du parking de Périn;
- > d'intégrer les 60 places extérieures du Hameau (Esserts) aux places publiques.

Le projet permettra donc de récupérer les 270 places perdues et d'en gagner 100 de plus (voir tableau).

Le concept prévoit de garder un maximum de voitures au Châble et d'encourager les employés actifs dans la station à laisser leur véhicule au nouveau parking de Probé et à utiliser la télécabine. Celle-ci est désormais ouverte de 7 h à 19 h 30, dernier départ, et les nouveaux tarifs sont plus attractifs. La Commune étendra et améliorera également les transports publics dans Verbier.

Le Conseil général a accepté à l'unanimité moins une abstention le crédit complémentaire global de 1,5 million de francs destiné à assurer la signalisation et la gestion des parkings pour la saison d'hiver 2010-2011.

Il s'agit désormais de régler la mise en œuvre du projet, à savoir les droits d'accès, les temps de stationnement et les prix des différents parkings du Châble et de Verbier.

En effet, différentes modifications avaient été apportées sur le dossier par le Conseil communal entre sa remise au Conseil général et le vote du 9 septembre. Le président de la Commune, Christophe Dumoulin, a donc rappelé aux représentants du Conseil général que ces derniers devaient «décider de l'enveloppe globale et qu'il appartiendrait ensuite à l'exécutif de décider de la manière de mettre en place ce concept.»

Le président du Conseil général, François Corthay, annonçait donc que, malgré les modifications survenues dans le dossier, le bureau du Conseil général proposait de «se prononcer sur l'ensemble du crédit» en accordant que «le Conseil communal amènerait comme il l'entendait ce crédit.»

Le bureau allait également dans le sens des avis exprimés par les commissions (Santé et sécurité - Gestion) lors du plénum: elles ne remettaient pas en doute le concept global, mais demandaient de réfléchir encore à la tarification des différents parkings.

Le plan qui mis en œuvre pour 2010-2011 sera une solution transitoire, en attendant la construction des nouveaux parkings souterrains de Verbier. Le conseiller en charge du dossier, Eric Fumeaux, a informé l'assemblée sur les développements de ce dossier. L'objectif est toujours de mettre à l'enquête publique les parkings des Marais Verts, de l'Ermitage et du Catogne d'ici à la fin de l'année pour obtenir les autorisations de bâtir un premier parking dès que possible, au minimum pour la fin 2012.

[Nous reviendrons sur tous les détails de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des parkings dans notre édition du début décembre.](#)



Le Conseil général a accepté un crédit complémentaire pour la gestion des parkings dans la commune, afin que de telles scènes fassent partie du passé.

Des caméras de vidéosurveillance à Verbier dès la fin de l'année

Le sondage réalisé ces derniers mois a montré que la population de la commune ne voyait pas d'inconvénients majeurs à l'installation de caméras de vidéosurveillance dans le centre de Verbier. Parmi les indigènes, 52,4% y voient un «mal nécessaire» et 23,2% une «nécessité absolue». Le chiffre est un peu différent dans la population «externe» avec 57,5% les considérant comme un «mal nécessaire» et 9,9% comme une «nécessité absolue».

La Commission sécurité du Conseil communal, placée sous la direction de Daniel Philippin, a donc avancé en proposant au Conseil général de voter un crédit complémentaire pour la mise en place du dispositif. Il faut signaler qu'il s'agira de caméras passives, c'est-à-dire que personne ne visionnera les images, à part sur demande d'une autorité habilitée dans des cas avérés de méfaits.

Le crédit complémentaire de 385'500.- a été accepté à l'unanimité par le Conseil général

qui a, en revanche, refusé l'avenant au règlement de police destiné à donner le cadre légal à l'utilisation des caméras.

Les deux commissions du Conseil général (Santé et sécurité / Gestion) qui se sont exprimées ont en outre demandé une réflexion complémentaire sur les lieux d'installation des dites caméras.

Le Conseil communal doit donc encore définir les emplacements et il est appelé à revoir l'avenant au règlement de police.

SUS AUX DÉCHARGES SAUVAGES!

Durant l'été, le Service de l'environnement est intervenu à différents endroits de la commune pour évacuer toutes sortes d'objets abandonnés dans la nature par leur propriétaire.

La commune de Bagnes est superbe et ses habitants en sont fiers. Beaucoup ont donc accueilli avec satisfaction les actions entreprises durant l'été pour nettoyer le territoire bagnard des décharges sauvages qui fleurissent un peu partout par la faute de propriétaires négligents ou peu scrupuleux. Il faut rappeler que ces dépôts n'ont strictement rien à faire dans la nature: selon le type de matériaux, leur place est à la déchetterie communale ou chez des repreneurs officiels.

Sous la présidence d'Elisabeth Delamorclaz et la direction de Louis-Ernest Sidoli, secondé de François Joseph Baillifard, le Service de l'environnement et les collaborateurs du Service de la voirie ont décidé de prendre le taureau par les cornes en faisant un inventaire de tous les dépôts sauvages situés sur le territoire bagnard. On y trouvait pêle-mêle des machines agricoles hors d'usage, des décharges au cœur de la nature où s'entassaient divers matériaux, et même des remorques qui semblent avoir engendré une descendance...

Le Service de l'environnement, en collaboration avec la Police municipale et les Travaux publics, a commencé par effectuer un recensement de tous ces dépôts sauvages en s'adjoignant les services de Benoît Mazotti, un civiliste, qui a été la cheville ouvrière du projet.

Benoît Mazotti explique la démarche: «Nous avons établi un relevé détaillé avec coordonnées et photos. Nous sommes passés par tous les chemins de la commune. Nous avons recensé plus de 300 objets, dont nous avons analysé l'impact visuel et polluant. Cette étape a débouché sur la création d'une fiche caractérisant chaque décharge.»

Une fois l'inventaire établi, le Service de l'environnement a distingué deux types de dépôts: ceux qui contiennent des matériaux polluants et ceux qui ne présentent une pollution «que» pour l'œil. Dans la première catégorie, on trouve entre autres des machines à moteur, des batteries de véhicules, des anciens fûts d'hydrocarbures ou de peintures... Beaucoup de dépôts n'avaient aucun caractère dramatique, remarquent les collaborateurs du service, à l'instar des véhicules agricoles stationnés en pleine nature. «C'est simplement, poursuit Elisabeth Delamorclaz, que nous sommes dans une commune magnifique et ce n'est pas admissible de trouver de tels objets disséminés dans la nature. Ce n'est pas l'image que nous voulons donner de notre région touristique!»

Le Service de l'environnement a placardé des avis à proximité des lieux concernés. On y annonçait que «tous dépôts ou décharges sauvages se trouvant sur territoire public seront progressivement évacués à partir du 1^{er} juillet 2010. Nous vous laissons un délai de quinze jours pour régulariser

vos situation. Passé ce délai, nous considérons que vous renoncez à votre droit de propriété sur ledit dépôt ou décharge et nous procéderons à son évacuation». Certains propriétaires ont réagi, mais beaucoup ont fait la sourde oreille. Dès le 1^{er} août, la commune est donc intervenue là où rien n'avait été entrepris.

Les sites représentant le plus de risques pour la pollution des eaux et des sols ont été directement assainis par le Service de la salubrité. Le service a ensuite décidé d'intervenir sur les matériaux sans danger qui étaient déposés sur le domaine public. La prochaine étape concernera les dépôts inadmissibles situés sur des propriétés privées.

Le Service de l'environnement a bien conscience qu'il est dommage de devoir en arriver à faire supporter les frais d'évacuation à la collectivité. Mais la propreté de la commune passe malheureusement par là, si les citoyens ne font pas l'effort d'utiliser les infrastructures mises à leur disposition pour recycler leurs matériaux tombés en désuétude. «Nous aimerions plutôt pouvoir compter sur la collaboration de chacun, précise Elisabeth Delamorclaz. Il faut que chacun prenne ses responsabilités pour protéger notre environnement. Nous ne relâcherons pas nos efforts, car les résidents bagnards ont tout intérêt à avoir une commune attrayante pour eux et pour leurs hôtes.»

Charly Veuthey



LES PROJETS DU DICASTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est l'une des préoccupations majeures du siècle et la Commune de Bagnes est bien décidée à apporter sa contribution dans ce domaine. Plusieurs projets concrets sont annoncés, parmi lesquels:

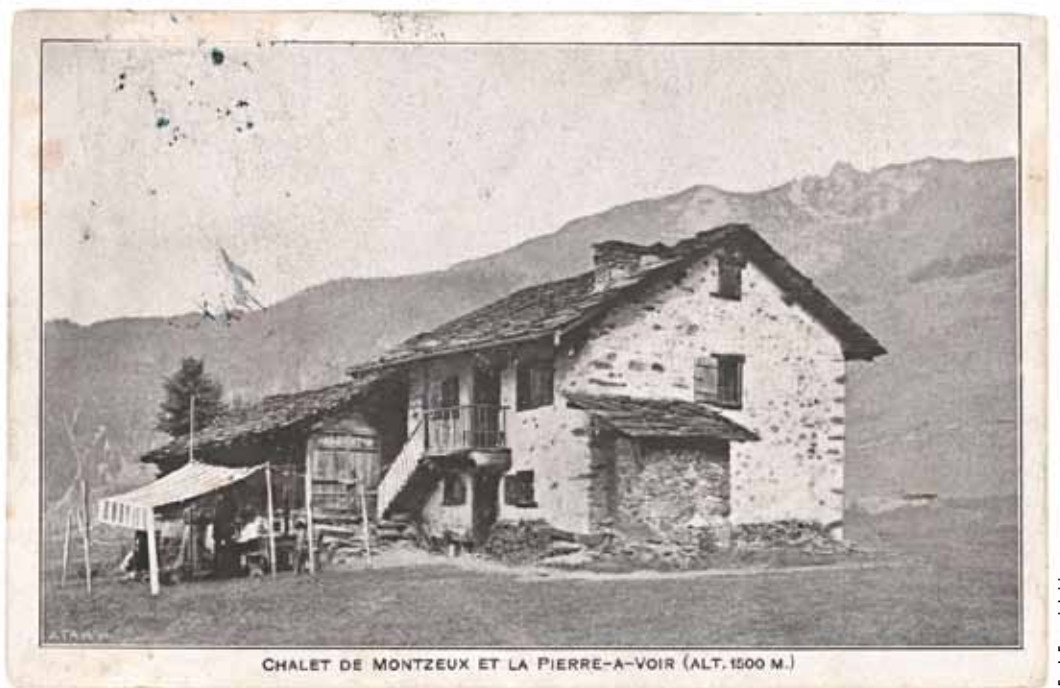
- > Publication d'un livret informatif et création d'un site internet pour expliquer au citoyen comment trier efficacement ses déchets.
- > En collaboration avec le Service eaux et énergies, poursuite de la campagne de sensibilisation sur les qualités de l'eau du robinet pour que les habitants consomment celle-ci plutôt que de l'eau en bouteille.
- > Mise sur pied de directives concernant la gestion des déchets pour les organisateurs de manifestations. La Commune mettra également à leur service les infrastructures qui permettent de trier les déchets.
- > Incitation à créer du compost en fournissant à la population le matériel nécessaire et en organisant des cours de compostage.

LE CREPA A 20 ANS ET DES PROJETS À REVENDRE

Le Centre Régional d'Etudes des Populations Alpines s'attache à valoriser le patrimoine et à tisser des liens entre les générations

Jeunes et moins jeunes, chacun peut être concerné à l'occasion par les activités du CREPA. Que ce soit comme chroniqueur ou comme intervenant, appelé à s'exprimer sur une problématique locale, comme citoyen sensible au patrimoine et curieux de ses origines, comme écolier enfin, invité à explorer sa région. Depuis qu'il s'est installé dans ses nouveaux locaux de Sembrancher en 2004, le CREPA a pu accueillir des stagiaires et développer considérablement sa palette d'activités, en particulier dans le secteur des animations où il rencontre un succès croissant. Le passeport vacances en est un bon exemple, qui a accueilli 250 enfants l'été passé pour une vingtaine d'activités des plus diverses. Cette offre correspond manifestement à un besoin mais, insiste Jean-Charles Fellay, «elle est organisée dans l'esprit du CREPA: il ne s'agit pas simplement d'occuper les enfants!» L'idée est toujours de les sensibiliser à leur environnement, aux différents aspects de la société dans laquelle ils vivent. Ainsi, les jeunes de la région auront-ils pu passer une journée à côtoyer les joueurs du FC Sion, à s'initier à la haute gastronomie sous la houlette d'un chef, à découvrir les coulisses des infrastructures touristiques, à arpenter les bois en compagnie de mycologues, etc. toutes sortes d'activités qui les rendent attentifs aux particularités de leur région.

Familles de Bagnes: une publication majeure du CREPA, qui ne s'est pas arrêté en si bon chemin dans ses activités éditoriales...



Fonds François Luisier

Carte postale envoyée de Verbier par un militaire le 14 mai 1914.

Cette bâtisse aujourd'hui disparue se trouvait à l'emplacement de l'Ermitage.

Les cartes postales de Verbier vont faire l'objet d'une publication.

Ce projet auquel le CREPA collabore activement consiste à valoriser les images de collectionneurs de la région.

Une quête des origines... tout à fait dans l'air du temps!

Tout a commencé à Bagnes en 1975, à l'initiative d'un petit groupe de passionnés d'histoire réunis au sein du CRBH, Centre de Recherches Historiques de Bagnes, l'ancêtre du CREPA. Ce groupe se consacre aux recherches généalogiques et entreprend de dépouiller les registres paroissiaux, dont les premiers remontent à 1639. C'est donc un travail de grande ampleur qui commence, pour déboucher sur une publication en 2005. Vu l'intérêt manifesté par le public, le jeu en vaut la chandelle. Mais l'expérience acquise est tout aussi précieuse, car le CREPA peut désormais revendiquer un solide savoir-faire en matière de recherches généalogiques. D'autres communes en profitent, car la curiosité du public pour ce sujet ne se dément pas. Des cercles de généalogie se créent du reste un peu partout, répondant clairement à une demande. Comment expliquer cette recrudescence d'intérêt? «La volonté de connaître ses racines, de comprendre d'où l'on vient est certainement inscrite au fond de nous» selon Jean-Charles Fellay. Mais les descendants d'émigrés originaires de la région y sont pour beaucoup, car ils ont joué le rôle de moteurs en multipliant les

demandes auprès de l'office d'Etat civil de Bagnes. Ces personnes dont les ancêtres ont émigré plusieurs générations auparavant, n'ont souvent plus aucun lien avec leur pays d'origine.

Une histoire mérite d'être mentionnée: celle d'un certain M. Desrumeaux, lointain descendant du peintre bagnard Joseph Brouchoud, émigré aux Etats-Unis en 1875. En quête de ses racines, il contacte en 1980 son ambassade à Berne car il sait que son ancêtre était suisse. Finalement, sa demande aboutit un peu par hasard à l'office d'Etat civil de Bagnes, lieu de provenance des Brouchoud. Cette simple requête est à l'origine de la fête des retrouvailles de 1984 qui a vu simultanément la tenue d'une exposition dédiée au peintre et le jumelage entre Bagnes et la localité de Mishicot (Wisconsin, USA), où s'étaient retrouvés bon nombre d'émigrés bagnards et valaisans au XIX^e siècle.

Centre de compétences

L'activité de recherche se poursuit dans le domaine des généalogies, comme le stipulent les statuts du CREPA. Mais le domaine d'intervention du Centre s'est toutefois beaucoup



Passeport vacances 2010. Une journée passée au Verbier Festival Academy pour découvrir l'univers de la scène et le métier d'artiste.



Passeport vacances 2010. Les enfants visitent un hôtel de luxe: le Chalet d'Adrien à Verbier.



Portrait de Myrtle et Clara Grace Frossard: deux migrantes de la deuxième génération, nées aux Etats-Unis mais originaires du Valais. Les recherches généalogiques entreprises sur la région ont mis en évidence la forte émigration du XIX^e siècle entre la vieille Europe et les Amériques (Etats-Unis et Argentine). La surpopulation et les luttes politiques ont notamment poussé de nombreuses personnes vers l'exil. Ce sont souvent des paysans qui ont gagné le Nouveau-Monde pour fuir la pauvreté, car la terre ne nourrissait plus son homme. L'exode s'est fait massif et, craignant que la région ne perde toutes ses forces vives, l'Etat du Valais à fini par ordonner même la fermeture des bureaux de recrutement.

élargi. Il fonctionne de manière souple et il a acquis une certaine notoriété, de sorte qu'on le sollicite de plus en plus, pour toutes sortes de questions ayant trait au patrimoine. Qu'il s'agisse de valoriser une collection, d'inventorier des archives ou un patrimoine bâti, on fait souvent appel à ses services. Signe qu'avec le temps, le CREPA a vraiment pris racine dans la région, pour devenir un centre de compétences reconnu de tous.

Anne-Sylvie Mariéthoz

LE CREPA FÊTE SON 20^e ANNIVERSAIRE

Le samedi 16 octobre à Bovernier

Programme

11 h 30 Partie officielle, avec la fanfare le Catogne

Dès 12 h Grillades - Brisolée

Dès 13 h 30 Rallye didactique et ludique sur le patrimoine de Bovernier

16 h 30 Spectacle «maigRIRE ou rire à perdre le ventre», d'Alexis Giroud et Philippe Abbet

18 h Remise des prix du Rallye.

Tirage au sort du concours «Cabanes du Val de Bagnes», en présence de Célestin le Bouquetin

Durant toute la fête: marché local (produits régionaux, artisanat...), activités pour enfants (ateliers, murs de grimpe), animations musicales avec Yves Moulin et Vincent Claivaz

À L'ÉCOUTE DES VILLAGES...

Le projet «l'enfant à l'écoute de son village» invite les enfants des écoles à approfondir une thématique propre à leur région. Le lait, les plantes sauvages utiles, la forêt, le tourisme, sont quelques-uns des sujets qui ont été traités au cours des dernières années par les écoliers de Bagnes et d'Entremont. Chaque année, une grille thématique est proposée aux enseignants

et les classes intéressées réalisent un dossier sur un domaine défini. Ces travaux scolaires une fois dépouillés et complétés, servent de base à une exposition et une publication annuelle. Le thème de cette année scolaire porte sur la problématique du migrant, sur son parcours de vie entre sa terre natale et son nouveau lieu d'adoption, ainsi que sur l'influence qu'il a sur la

société hôte qui le façonne à son tour. Les premiers résultats seront visibles au printemps 2011. Les «Archives de la parole» sont une autre forme d'enquête menée dans les villages, qui consiste à recueillir les témoignages de personnalités locales sur toute une variété de thèmes allant du sport à la politique, en passant par l'histoire et la chanson...

DE LA CORNE AU SABOT... PASSIONNÉMENT

Une exposition et un livre



Jean-Marie Jolidon a magnifiquement su montrer la complicité des propriétaires et de leurs bêtes.

Le mot passion n'est pas exagéré! Par ses caractéristiques uniques, la vache de la race d'Hérens suscite un véritable engouement qui a depuis longtemps débordé le cadre du monde rural. Le Valaisan aime se reconnaître dans cette vache robuste et bonne marcheuse, qui escalade les pentes les plus escarpées. Il apprécie surtout son tempérament vif et son instinct combatif. Mais si les combats de reines sont à la mode et drainent les foules loin à la ronde, ils ne représentent qu'un moment dans l'année.

Jean-Marie Jolidon a suivi une famille d'éleveurs du val de Bagnes durant plusieurs mois, pour assister

aux différents travaux et rituels qui rythment la vie des paysans de montagne. Alpiniste à ses heures, ce Jurassien connaît bien le Valais pour y avoir gravi plusieurs sommets. Jurassiens et Valaisans présentent d'ailleurs beaucoup de similitudes à ses yeux. Le contact s'est donc établi sans difficulté et il s'est senti presque aussitôt accueilli «comme un membre de la famille». Cette convivialité a marqué tout son reportage qui n'a rien d'un documentaire technique. Au contraire, ce sont bien les impressions, le vécu, qui imprègnent les images - et les textes du livre: la tension de la lutte, la rudesse des

éléments, l'alchimie entre les personnes, leur complicité avec les bêtes,... toutes sortes d'aspects qui ont fasciné le photographe.

Ces divers moments volés racontent une histoire, dont la famille Michellod est le fil rouge. Il ne s'agissait toutefois pas seulement de tisser ensemble les éléments d'une chronique, mais aussi «d'aller au plus près de l'humain», préoccupation qui guide toujours la démarche de cet enseignant-baroudeur, sous toutes les latitudes. Lors de ses nombreux voyages qui l'ont entre autres mené au Tibet et en Inde, Jean-Marie Jolidon a déjà eu maintes fois l'occasion d'explorer le rapport entre l'homme et l'animal. Ce qui l'a frappé dans le contexte valaisan, c'est en particulier la dureté des conditions et le sentiment de liberté, d'espace, que procure l'environnement montagnard. En effet, ces «chroniques paysannes» ne sont pas sombres. Elles magnifient plutôt leur sujet, conformément au souhait du photographe qui dit «tout son respect pour les personnes qui mènent cette existence», pour le rôle qu'elles jouent dans l'entretien du paysage et la perpétuation de la tradition, alors même que les circonstances se font toujours plus difficiles. Le choix du noir-blanc va dans le même sens: il s'agissait de souligner le côté intemporel d'une réalité qui n'est pas datée. Car cette histoire pourrait s'être passée il y a quarante ans, ou bien se dérouler de la même façon dans vingt ans...» C'est du moins ce que l'on espère!»

Anne-Sylvie Mariéthoz



Musée de Bagnes Du 24 septembre au 14 novembre 2010, ouvert du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, photographies de Jean-Marie Jolidon

Un livre accompagne l'exposition «De la corne au sabot... passionnément», photographies de Jean-Marie Jolidon, textes de Jacques Simonin, Benoît Berguerand et Bertrand Theubet, éditions du Musée de Bagnes, 88 pages, 30 x 24 cm, CHF 38.-



BULLETIN DE COMMANDE

Nom _____ Prénom _____ Adresse e-mail _____

Rue _____ NPA/Localité _____ Téléphone _____

Date _____ Signature _____

Je désire commander _____ exemplaire(s) de l'ouvrage «De la corne au sabot... passionnément» au prix de CHF 38.- (+ participation aux frais de port).

À RENVoyer À: Musée de Bagnes, rue de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, ou par e-mail à: musee@bagnes.ch

BAPTÊME DU FEU RÉUSSI POUR LA SALLE DES COMBINS

Le niveau de satisfaction est à la hauteur de l'investissement consenti par Bagnes pour doter Verbier d'un lieu de rassemblement culturel digne de la station.



Les Bagnards ont pu découvrir cet été leur nouvelle salle amovible, en évaluer les qualités et réfléchir au potentiel d'exploitation futur de ce précieux outil. Cette première expérience est d'abord un succès logistique, grâce à la coopération exemplaire entre les services communaux, les organisateurs d'événements et les équipes spécialement mandatées pour la construction de l'édifice. Les aménagements extérieurs, le montage de la salle pour le Verbier Festival puis son nécessaire réaménagement en fonction des exigences du concours hippique ont été strictement exécutés dans les délais. Pour le Verbier Festival, le produit est en ligne avec les attentes et le saut qualitatif significatif. Selon Erick Sez, directeur technique, la nouvelle structure fournit une meilleure restitution acoustique et fait hermétiquement barrage aux bruits parasites extérieurs. «Disposer d'une telle infrastructure est aussi un gage de fiabilité, ajoute-t-il. Aucune représentation n'est annulée, même en cas de conditions climatiques défavorables.» C'est l'assurance pour le festivalier de jouir de sa prestation et pour la trésorerie du Verbier Festival de ne pas devoir procéder à des décaissements. Le potentiel de la salle des Combins n'est toutefois pas épuisé, juge Erick Sez qui souhaite apporter deux améliorations majeures: atténuer l'effet de résonance de la pluie sur la toiture en cas de forts orages et garantir une température agréable constante dans la salle. Des solutions sont déjà à l'étude.

Invités par leur mandat à donner leur appréciation, les artistes du Verbier Festival relèvent également que la salle des Combins offre une acoustique sensiblement meilleure que l'ancien chapiteau. L'architecture et la taille de l'édifice ont fait forte impression et les musiciens estiment avoir pu livrer leur prestation dans une enceinte vraiment professionnelle. Les remarques de plus de 200 spectateurs sondés par le Verbier Festival recourent ces observations. En sus, le public a particulièrement apprécié la différence de niveau de chaque rang de gradin qui garantit une bien meilleure visibilité qu'auparavant. Quant au déplacement de la

manifestation sur le site de Périn, il est plébiscité. L'ensemble du dispositif est jugé plus fonctionnel mais surtout plus convivial par les festivaliers.

«Convivialité», c'est aussi le mot qui vient à la bouche de Michel Darioly, directeur et organisateur du traditionnel concours hippique. Dans la foulée du Verbier Festival, le village du concours, avec ses bars, ses boxes et ses stands de matériel équestre, a pris ses quartiers dans une version épurée (toit et piliers) de la salle des Combins. «Disposer de cette structure a été un plus indéniable au niveau de l'accueil», analyse Michel Darioly. Le village a connu une très belle fréquentation, les visiteurs appréciant de déambuler et de s'arrêter dans cet espace, à l'abri des aléas climatiques. Ce confort supplémentaire s'est toutefois fait au prix d'une surcharge de travail et donc de coûts (dus notamment à la pose de 1800 m² de plancher). Le concours hippique doit d'ailleurs pouvoir vivre avec ou sans cette infrastructure puisqu'il restera à Périn tandis que la salle des Combins devrait, à terme, gagner les terrains Besson ou un autre site.

Début septembre, la salle a été entièrement démontée. Les éléments de la structure extérieure ont été ramenés au Pays-Bas pour y être entreposés tandis que le grill technique, la scène et les gradins avaient déjà rejoint leur site de stockage à Strasbourg peu après le terme du Verbier Festival. Cette solution de rapatriement chez les fournisseurs respectifs peut paraître étonnante mais fait doublement sens. D'une part parce qu'il n'y a pas de lieu de stockage adéquat sur le site et d'autre part parce qu'elle garantit une maintenance professionnelle de cette infrastructure aussi précieuse que complexe.

Nicolas Gay-Balmaz



CENTRE SPORTIF

Horaires d'ouverture pour l'entre-saison et l'hiver

L'équipe du Centre sportif est heureuse de vous accueillir:

Jusqu'au 28.11.2010

Le Centre sportif est fermé tous les lundis et mardis. Il est ouvert du mercredi au dimanche de 12 h à 20 h.

Le restaurant est ouvert les lundis et mardis de 9 h à 14 h. Du mercredi au dimanche, ouverture de 9 h à 20 h.

Vacances scolaires:

Du 9 au 24 octobre, les lundis et mardis, le Centre sportif est ouvert de 12 à 20 h.

Du 29.11.2010 au 01.05.2011

Les infrastructures du Centre sportif seront ouvertes tous les jours (lundi à dimanche) de 10 h à 21 h et le restaurant de 9 h à 21 h.



72 HEURES POUR LA COMMUNAUTÉ

Les K'Ados ont construit un four à pizza. Il est à disposition de tous les citoyens à proximité de l'abri de Charençon.



L'Action 72 heures du groupe K'Ados s'est déroulée dans une superbe ambiance.

Vingt-cinq adolescents de la commune ont participé, du 9 au 12 septembre, à l'action 72 heures, pour construire un four à pizza à proximité de l'abri de Charençon. Projet du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) et de ses associations membres, l'Action 72 heures se déroule dans toute la Suisse et s'adresse à tous les jeunes «capables de mettre le pays sens dessus dessous» pendant septante-deux heures, en réalisant quelque chose d'utile à la communauté.

Les jeunes du groupe K'Ados, qui n'en sont pas à leur première activité commune, puisqu'ils ont déjà réalisé ensemble un voyage en Moldavie, ont eu vent de l'action et ont décidé d'apporter leur pierre à l'édifice. Ils ont choisi la construction d'un four à pizza. Evidemment, aucun d'entre eux n'avait d'expérience dans ce type de construction, mais grâce à leur bonne volonté et à l'aide de professionnels de la construction venus leur donner un coup de main, ils ont pu réaliser leur projet durant le

temps imparti. Ils ont aussi bénéficié de l'encadrement de cinq adultes: Marie-Pierre Troillet, Elie Meylan, Marie-Jo Favre, Laurence Frossard et François Perraudin les ont accompagnés durant la réalisation. La Commune s'est aussi engagée pour les soutenir financièrement et moralement. Yves Bruchez, conseiller en charge de la jeunesse, a suivi de près le projet en se rendant plusieurs fois sur le site. Désormais, le four à pizza est à disposition de tous les citoyens de la commune.

«BAGNES M'A ACCUEILLI COMME UN ROI»

Au terme d'un mandat de douze ans, le curé Cyrille Rieder a quitté Bagnes pour Saint-Maurice. De son plein gré mais avec un gros pincement au cœur.



L'homme a quelque chose d'intimidant. Avec sa puissante stature, sa coupe de cheveux style cactus et ce reliquat d'accent haut-valaisan qui le rend naturellement un peu suspect. L'entame de l'entretien conforte le soupçon. Le curé Rieder confesse une certaine détestation du flou et un goût prononcé pour l'ordre. Il n'aime guère que l'on mélange les couteaux et les fourchettes. L'homme semble décidément irrécupérable et son interlocuteur de penser en son for intérieur: «Mon Dieu, pauvres Bagnards!»

Jugement hâtif, peu amène et surtout inique que l'on ne tarde pas à réviser car, très vite, un sourire vient illuminer ce visage bonhomme aux yeux pétillants et rieurs. Alors on se dit que le penchant à la bonne organisation ne fait pas forcément du curé Rieder un excité. Au fil de la discussion, on découvre d'ailleurs un homme au tempérament calme. De sa personne émane la forte assurance des individus dotés d'une foi robuste. Le propos est clair, décomplexé mais très humble. Adeptes de la métaphore aussi percutante que fantasque, le curé aime habiller son discours d'une pointe d'humour. C'est souvent réussi de sorte, qu'en sa compagnie, on rit

parfois à s'étouffer. Pas étonnant au final que les Bagnards soient chagrins de devoir se séparer de ce prêtre qui les a accompagnés durant douze ans.

Cette affection, le curé Rieder la leur rend bien. «Bagnes m'a accueilli comme un roi», se souvient-il. Alors, à l'heure du départ, il ne tarit pas d'éloges sur ses ouailles. «Cette vallée est belle et elle est bien habitée. Les Bagnards sont des gens ouverts, équilibrés, réfléchis et fidèles. Oui, s'obstine-t-il face à la moue sceptique de son interlocuteur, les Bagnards sont bons! Ils le disent d'ailleurs eux-mêmes», rit le curé en reprenant le premier vers de la chanson de Louis Gard: «No s'attro bons Bagnas».

Mais ces bons Bagnards sont-ils aussi de bons chrétiens? Gagnent-ils en masse leurs églises et chapelles le dimanche? La question ne se pose pas en ces termes, répond posément le curé Rieder. Contrairement à d'autres paroisses, une quarantaine de familles assurent une présence intergénérationnelle aux offices. Pour un prêtre d'aujourd'hui c'est déjà confortable. Mais, concède-t-il, à Bagnes comme ailleurs, la majorité des pratiquants appartient aux

catégories du «moyen» et du troisième âges. Ce constat n'éveille en lui ni fatalisme ni découragement. Et encore moins de nostalgie pour ces impressionnantes assemblées d'antan où l'on débattait de l'économie montagnarde entre le Pater Noster et la communion. «Qui d'ailleurs était présent lorsque notre Seigneur était accroché à sa croix, s'interroge le curé Rieder. Quatre princesses, un disciple et quelques soldats romains. Le Christ n'a pas pour autant décidé qu'il valait mieux remettre son sacrifice à une autre occasion. Ceux qui sont rassemblés ont été choisis par Dieu pour servir en sa présence au nom de tous.»

Aujourd'hui comme hier, les gens ont faim de spiritualité, assure le curé Rieder qui a mis toute son énergie à accompagner plus particulièrement deux catégories de la population: les jeunes couples et les personnes âgées. Faire progresser l'œuvre de Dieu nécessite un peu de stratégie. Celle du curé Rieder, c'est la pastorale du «sandwich». Elle consiste à intervenir aux extrêmes avec la ferme assurance que l'on pourra ainsi faire tenir le tout. Les jeunes couples retrouvent souvent de l'appétit pour Dieu à l'occasion du mariage ou de la naissance d'un enfant, événement considérable et mystérieux qui ravive en eux les questionnements légitimes mais peu confortables: «D'où venons-nous, qui sommes-nous et où allons-nous?» Pour répondre à leurs attentes, le curé Rieder a développé à Bagnes une pastorale de l'éveil à la foi qui a connu un franc succès, avec des célébrations spéciales et des rencontres thématiques régulières.

Quant à nos aînés, ils se préparent bravement à entrer dans l'éternité. «Souvent ces personnes ont couru après Dieu durant toute leur existence. Il est donc juste qu'au crépuscule de leur vie le Bon Dieu fasse un petit effort pour aller jusqu'à eux», juge le curé Rieder. Durant son mandat, il a sillonné la vallée pour visiter tous les mois une soixantaine de personnes immobilisées, leur apportant son soutien et le réconfort de la communion. Sa disponibilité et sa constance dans le service aux personnes âgées lui ont valu une belle reconnaissance.

Voilà pour le bilan mais il faut laisser maintenant le curé Rieder faire sa valise. Et on le plaint un peu ce bon prêtre. Quitter les splendeurs bagnardes pour rejoindre la plaine du Rhône, à Saint-Maurice... Comme Dieu peut parfois être dur avec les siens! Bon vent tout de même curé Rieder.

DÉLAIS TENUS POUR LE RESTAURANT DE LA CHAUX



La construction du restaurant de la Chaux va bon train. Le terrassement et les radiers sont terminés, et les travaux de charpente sont en cours de finalisation, de sorte que l'édifice sera hors d'eau à la fin de l'automne, conformément au calendrier établi. Le restaurant ouvrira au public pour la saison d'hiver 2011-2012, comme prévu. Depuis le lancement des travaux, la commission en charge du projet a reçu un grand nombre de commentaires positifs pour le choix de l'emplacement du restaurant. La vue sur la vallée et les massifs des Combins et du Mont-Blanc et l'accès par le combimix «La Chaux Express» sont deux paramètres particulièrement appréciés. La procédure d'engagement du locataire est en cours. Décision sera prise cet automne déjà. La commission municipale de la bourgeoisie et la commission bourgeoise souhaitent en effet intégrer rapidement le futur locataire à la commission ad hoc afin que celui-ci puisse prendre part aux décisions relatives à l'agencement intérieur.

Nicolas Gay-Balmaz

DÉBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS À LA STEP DE PROFRAY

Les STEP de Verbier et de Profray ne sont plus assez performantes. D'une part parce que le cadre normatif régissant le traitement des eaux usées a évolué. En effet, les infrastructures bagnardes, construites respectivement en 1967 et 1993, n'ont pas été conçues pour traiter la pollution azotée alors que la réglementation en ce domaine est devenue plus contraignante. Les deux STEP souffrent d'autre part de sous-capacité saisonnière due à l'évolution démographique et surtout au développement touristique. Elles sont en effet dimensionnées pour traiter globalement les eaux d'un équivalent de 35'000 personnes alors que, au pic de la saison hivernale, la commune compte

quelque 50'000 résidents. Les STEP sont alors engorgées et Bagnes ne parvient plus à respecter les normes de dépollution en termes de rendement. Durant ces périodes, le taux d'élimination de la pollution traitée s'inscrit sensiblement en dessous du seuil légal. Les projets de développement des Trois Rocs et des Mayens-de-Bruson rendraient à terme la situation encore plus critique. D'où la décision de la commune de repenser l'ensemble du dispositif.

La modernisation des deux installations s'avérerait trop onéreuse avec un réaménagement difficile du site de Verbier. La STEP de Verbier sera donc mise hors service puis désaffectée. Un

nouveau collecteur sera posé sous la station pour acheminer les eaux usées sur Médières puis sur Le Châble. L'extension de la STEP de Profray se fera en prolongement de l'installation existante, sur trois étages en sous-sol. D'importants travaux d'excavation débuteront au printemps 2011. L'installation des nouveaux équipements, dédiés notamment au traitement complémentaire, est prévue pour 2012. La nouvelle station devrait être opérationnelle en 2013 au terme d'une longue série de tests. La nouvelle infrastructure est dimensionnée pour une population de 60'000 habitants et le coût à la charge de la collectivité bagnarde est estimé à environ 10,5 millions de francs.

Nicolas Gay-Balmaz

TRAVAUX ROUTIERS - LES CHANTIERS DU VAL DE BAGNES

LISTE COMPLÈTE DES TRAVAUX

Vallée

Médières: Chemin de la Chapelle > mi-août – mi-octobre
 Fontenelle: Chemin Grangeret > mi-août – fin octobre
 Villette: Chemin des Condémines > mi-août – fin octobre
 Villette: Route de Corberaye > mi-septembre – fin octobre
 Le Châble: Chemin du Sommet > mi-août – mi-octobre
 Bruson: Places de parc > mi-août – mi-octobre
 Lourtier: Places de parc > fin septembre – fin octobre
 Plamproz: Route cantonale de la rive droite (Travaux SIB) > juin - octobre

Vallée - Travaux sur les routes cantonales

La Montoz: Route cantonale de Mauvoisin > début mai – fin novembre

Verbier

Chemin de Nifortsié > mi-août – fin octobre
 Chemin du Temple > mi-septembre – mi-octobre
 Chemin de la Bergerie > mi-août – fin octobre
 Rue du Centre Sportif > mi-août – mi-octobre

	Horaires	Après-midi	Téléphone
Maison de commune, rte de Clouchèvre 30			
Secrétariat communal	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 00
Affaires sociales et santé publique	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 05
Aménagement du territoire et bâtiments	sur rdv	sur rdv	027 777 11 06
Service des constructions	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 06
Service du cadastre	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 23
Service des contributions	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 00
Service de la culture	sur rdv	sur rdv	027 777 11 49
Service financier	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 17
Service du feu	sur rdv	sur rdv	027 777 11 00
Service de la protection civile	sur rdv	sur rdv	027 777 11 00
Service de la salubrité	sur rdv	sur rdv	027 777 11 00
Office de la population, rte de Clouchèvre 28	lu-ve 8 h-11 h 30	sur rdv	027 777 11 46
Service industriel, technique et Sateldranse SA, place de Curala 5	lu-ve 8 h-12 h	sur rdv	027 777 11 50
Service de piquet 24h/24: électricité, eau potable, égouts, irrigation, déneigement			027 777 11 50
Office du tourisme du Châble, ch. de la Gare 2			027 776 16 82
Office du tourisme de Verbier, place centrale, CP 300, 1936 Verbier			027 775 38 88

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE URGENTS

FEU: 118,
POLICE SECOURS: 117,
SECOURS SANITAIRE (AMBULANCE): 144
INFORMATIONS EN CAS DE SITUATION
EXCEPTIONNELLE: 0844 81 19 36

Toute l'information communale sous
www.bagnes.ch

ABONNEMENTS CFF À DISPOSITION DES CITOYENS

Voyager en train restera favorable pour les habitants de la commune en 2010. Deux cartes journalières de CFF à la disposition de la population permettent de voyager dans toute la Suisse durant un jour sur la plupart des transports publics. La commune possède deux billets au porteur par jour au prix CHF 30.– Les billets sont déjà datés, il est donc conseillé de les retirer dès que la date de votre voyage est connue. Retrait des billets à l'administration communale (lu-ve 8-12 h et 14-16 h). Cette offre est valable pour toutes les personnes domiciliées à Bagnes ou bourgeoises de la commune.

Renseignements: 027 777 11 00

> NUMÉRO D'URGENCE

Un service de piquet est 24 h/24 h à disposition des citoyens lorsqu'ils constatent un problème ou un dégât concernant:
Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Electricité > Eau potable > Egouts

Appelez le: **027 777 11 50**



CHANGEMENT D'ADRESSE

Veillez s'il vous plaît annoncer **tous** vos changements d'adresse à l'aide de ce bulletin.

Nom _____	Prénom _____
ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Rue _____ N° _____	Rue _____ N° _____
Nom du bâtiment _____	Nom du bâtiment _____ Etage _____
NPA/Localité _____	NPA/Localité _____
Téléphone _____	N° du logement _____ Nbre de chambre(s) _____ <small>(celui qui est indiqué sur le bail à louer ou sur la porte)</small>
Mail _____	Téléphone _____

À ENVOYER SOUS ENVELOPPE À:

Office de la population, Changement d'adresse, Commune de Bagnes, Rte de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble ou par mail à officedelapopulation@bagnes.ch

ÉVÉNEMENT

Rallye international du Valais

La 51^e édition du Rallye international du Valais se déroulera du 28 au 30 octobre. Quelques restrictions de circulation sont à prévoir le 29 octobre.

Cette année, le Rallye international du Valais clôturera encore une fois le Championnat d'Europe des Rallyes de la FIA (Fédération Internationale de l'Automobile). Ce rallye est considéré comme l'épreuve phare du sport automobile suisse et bénéficie régulièrement d'une très bonne couverture médiatique. La qualité du parcours est reconnue, c'est pourquoi elle attire chaque année des pilotes de renom et représente un défi des plus intéressants. De mieux en mieux classée dans la hiérarchie des épreuves internationales, cette

course compte pour plusieurs championnats et trophées européens.

L'édition 2010 totalise 780 km, dont 280 km d'épreuves spéciales, soit une moyenne de 35%. L'épreuve spéciale Sarreyer-Lourtier-Le Premplaz-Lourtier occasionnera quelques restrictions de circulation. La route sera fermée le vendredi 29 octobre, de 10 h 30 à 17 h 30 (voir carte). Un tout-ménage sera distribué pour rappeler les consignes à la population. En cas d'urgence ou de problème, elle pourra s'adresser aux commissaires répartis aux principaux points du parcours.



ROMANDIE CLASSIC

Verbier reste dans la course...et perpétue avec succès sa relation avec le cyclisme

Après l'accueil réussi du Tour de France, le but était d'offrir la possibilité aux amateurs de vélo de parcourir une partie de l'itinéraire et de mesurer leur performance avec celle d'Alberto Contador (20' 53") sur le tronçon Le Châble - Verbier. Sous l'égide des organisateurs du Tour de Romandie, 461 coureurs ont apprécié le parcours proposé le 12 septembre dernier et l'organisation sans faille. Les excellentes conditions météorologiques, l'ambiance très conviviale et festive, tout rappelait le passage du Tour l'été dernier. «J'aimerais féliciter tous les 'Bagnards de la petite reine' qui ont participé à cette course», a déclaré Gaston Barben, président du comité d'organisation pour la partie

valaisanne. «Je crois pouvoir affirmer que celles et ceux qui ont participé à cette course seront présents l'année prochaine, le 11 septembre».



> AGENDA

- > **MARTIGNY / VAL D'ENTREMONT**
18^e COUPE D'EUROPE DE CHIENS COURANTS
Samedi 9 octobre et dimanche 10 octobre
- > **VERSEGÈRES - SALLE DE L'ÉCOLE**
BAL D'HALLOWEN, Samedi 23 octobre
- > **LE CHÂBLE - SALLE DE LA CONCORDIA**
THÉÂTRE «Ciel mon Maire»
Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 octobre
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 novembre
- > **CHAMPSEC - PLACE DU VILLAGE**
MARCHÉ ARTISANAL GOURMAND
Samedi 30 octobre
- > **CHAMPSEC - MAISON GARD**
CONCERT ANNUEL DES CŒURS UNIS
Dimanche 21 novembre
- > **VERBIER - SALLE DE LA COMBA**
45^e ANNIVERSAIRE DE LA GENTIANE
Spectacle «Chante la Vie»
Vendredi 26 et samedi 27 novembre
- > **SARREYER**
FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-ANDRÉ
Samedi 27 novembre
- > **VERBIER - LE HAMEAU**
CONGRÈS «Mettre le développement durable au cœur de notre région»
Jeudi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre
- > **LE CHÂBLE - SALLE POLYVALENTE**
SOIREE GUGGEN, Samedi 11 décembre

LOTOS

- > Samedi 30 octobre: Hospitaliers et Hospitalières de Lourdes
Le Châble, salle du Collège
- > Dimanche 31 octobre: Chœur mixte Edelweiss
Lourtier, salle polyvalente
- > Samedi 20 novembre: Ski club de Bagnes
Le Châble, salle du Collège
- > Samedi 4 décembre: FC Bagnes,
Le Châble, salle polyvalente FC Bagnes

IMPRESSUM

Tirage à 4 500 exemplaires
parution 4 fois par an
Journal d'information de l'administration communale de Bagnes
Rédacteurs de cette édition
Nicolas Gay-Balmaz, Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey
Responsable de la publication
Groupe presse et information
Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble
Concept et réalisation graphique
www.laligne.ch
Impression
Centre Rhodanien d'Impression, 1920 Martigny
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement